Commune de

Chaufour-les-Bonnières

PLAN LOCAL D'URBANISME

Servitudes d'Utilité Publique

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 09/06/2017
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Chaufour-les-Bonnières,
Le Maire,

ARRETE LE : 14/10/2016
APPROUVE LE : 09/06/2017
MIS A JOUR PAR ARRETE DU MAIRE N°12-2017 : 19/09/2017

auddicé urbanisme
auddice.com

agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 Place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 64 05 01

agence Nord
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. : 03 27 97 36 39

agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27930 Le Vieil-Evreux
Tél. : 02 32 32 99 12

agence Val-de-Loire
Pépinière d'Entreprise du Saumurois
Rue de la Chesnaie-Distré
49402 Saumur
Tél. : 02 41 51 98 39

Légende

commune — I7 : Protection relative au stockage souterrain de gaz dans les formations naturelles
Stockage souterrain de gaz combustible de Saint-Illiers la Ville - décret du 03/10/1969

commune — T7 : Servitude aéronatique
Aérodrome d'EVREUX-FAUVILLE - Arrêté interministériel du 09/06/1972

I1 : Servitude relative aux hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression
Pipeline Le havre – Nangis dit pipeline de l'Ile-de-France (PLIF) diamètre 500mm – HP Elf Antar France) – décret 59-645 du 16/05/1959, décret du 17/02/1966

I1b : Servitude relative aux hydrocarbures liquides ou liquéfiés sous pression
Pipeline Le havre – Paris – tronçon Vernon – Gargenville (diamètre 406 et 508mm) – décret 50-836 du 08/07/1950 modifié par le décret 63-82 du 04/02/1963

I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
Canalisation de gaz LE HAVRE - BEYNES

I4 : Servitude relative à l'établissement de liaisons aériennes et canalisations électriques
Liaison Aérienne à 90kV N°1 BONNIERES – MARNIERE – ST ILLIERS LA VILLE

PT2 : Servitude radioélectrique contre les obstacles
- Faisceau hertzien VERNON Camp Romain (027 008 0001) à FAVIERES La Motte (028 0080001) (Commune de BLARU) - Décret du 22/04/1969
- Liaison radioélectrique du faisceau hertzien des ALLUETS-LE-ROI à VERSAILLES-SATORY (n° 780 01 004) - Décret du 17/02/1994
- Liaison troposphérique de VERSAILLES-SATORY Marine (n° 780 646 04) vers LA HEVE(ANFR 076 006 0002)- Décret du 09/07/1984
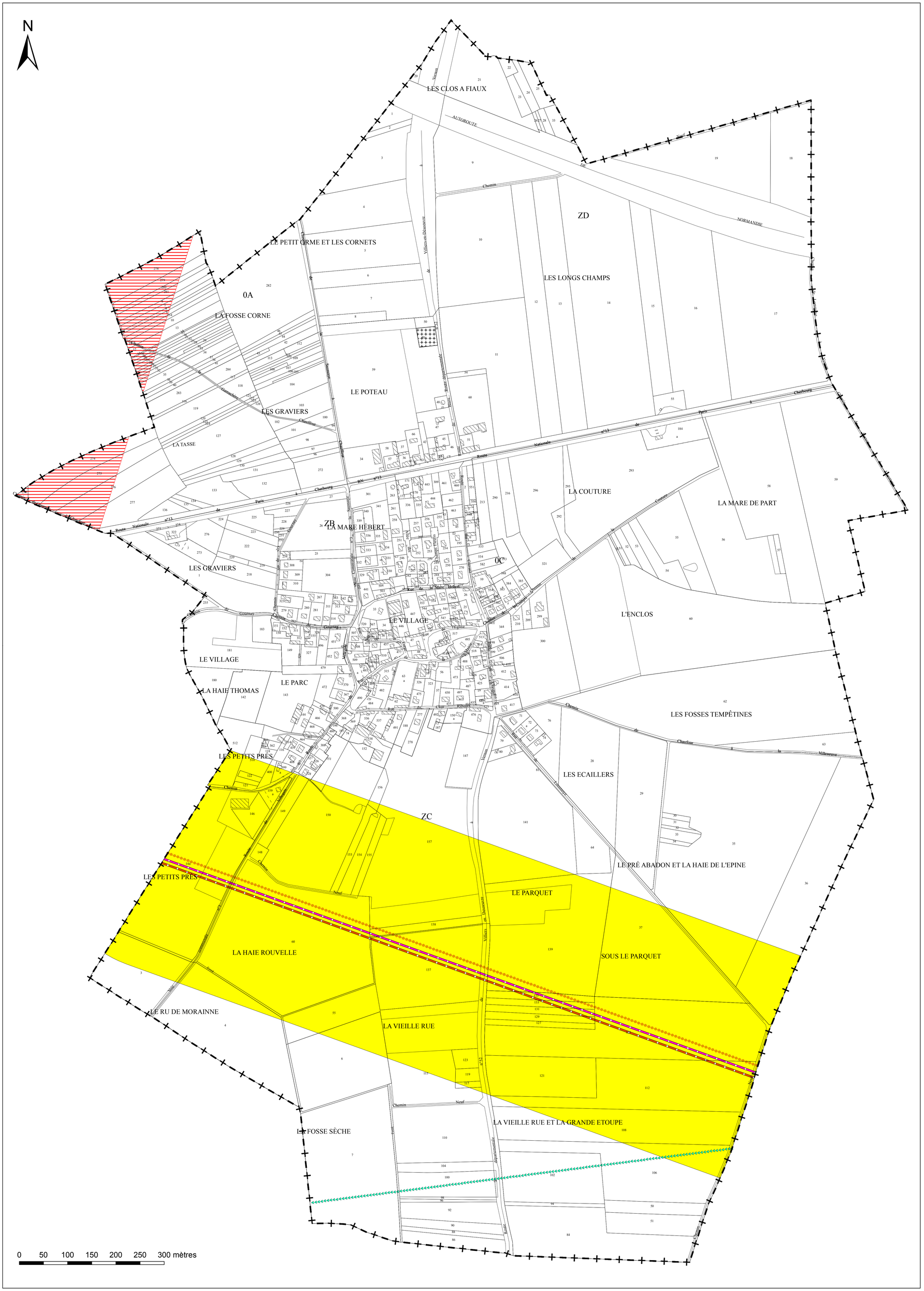
Ierp : Servitude d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbure et de produits chimiques, applicables aux établissements recevant du public (ERP) situés à proximité par arrêté n°2017181-0017du 30 juin 2017